



NUSAB 2023:
Thème 2
Environnement Économique

lettre de cadrage:

Introduction

En s'engageant en 2015 dans les 17 objectifs de développement durable, (ODD) les 193 pays membres de l'ONU ont voulu porter une ambition commune sur les enjeux environnementaux, économiques et sociaux pour 2030. A mi-chemin, il est de notre devoir que de nous réunir pour discuter et débattre afin d'aboutir à une entente universelle sur notre approche environnementale. C'est pourquoi le thème du NUSAB de cette année aspire à accélérer le progrès environnemental, social et économique dans le monde.

Des objectifs qui sont en cohésion avec les missions du PNUD. Étant l'agence de développement la plus importante du système des Nations Unies, notre rôle est majeur. Nous encourageons donc l'accélération de l'agenda 2030 dans les plans internationaux. En effet, le PNUD propose un soutien spécialisé en matière d'élaboration des politiques dans des domaines tels que la pauvreté et l'inégalité, l'établissement de sociétés justes et pacifiques, l'environnement et la santé. Il aide les pays à accéder aux ressources et aux financements indispensables à la concrétisation de leur engagement. Il soutient aussi les pays à évaluer leurs progrès et à en tirer les enseignements, et ainsi relier les personnes du monde entier dans le but d'échanger des connaissances, des expériences et des technologies. Le PNUD apporte son soutien à l'approche commune et à la mise en œuvre des ODD, c'est pourquoi notre commission fournit déjà aux États membres des services de développement pour les aider à améliorer la vie de leurs citoyens. Si les États membres veulent vraiment réaliser ce nouveau programme de développement, nous devons nous unir pour progresser. C'est la raison même d'exister du PNUD : établir des connexions au service des hommes et de la planète.

Votre fonction exige d'établir des moyens pour bâtir un avenir équilibré pour les citoyens du monde tout en respectant les ODD et la gouvernance effective et démocratique des pays. Notre mission étant d'éliminer la pauvreté et de réduire les inégalités et l'exclusion, vous allez rédiger une résolution sur le thème suivant :

Question 2: Consommer et produire l'alimentation de façon responsable

Question 2: Consommer et produire l'alimentation de façon responsable (ODD 12)

Aujourd'hui plus que jamais l'ODD 12 est au cœur du projet de la Commission PNUD. Les actions possibles qui devaient être exécutées pour 2030 doivent être accélérées au vu des crises mondiales (réchauffement climatique, manque d'eau potable, crise alimentaire, pollution, vagues migratoires déclenchées par les guerres).

Ces crises mondiales amènent le PNUD à s'investir et agir pour accélérer l'agenda de l'ODD 12. L'objectif de cette conférence est d'optimiser nos modes de vie en nous tournant vers une consommation et une production alimentaire plus responsables. Néanmoins, cet objectif se heurte à divers enjeux. Le premier serait que, dans l'esprit de tous, la nécessité de s'adapter au changement climatique bascule de la théorie à la pratique. En effet, il serait temps de faire prendre conscience que certaines décisions peuvent enclencher des dommages majeurs à notre planète. C'est pourquoi, votre mission est de mettre en place des moyens pratiques qui nous entourent quotidiennement (préventions, outils) qui puissent enclencher des décisions plus réfléchies sur la consommation alimentaire de tous. En plus de cette prise de conscience, il faudrait aussi que les populations comprennent les interconnexions entre les décisions prises à l'échelle personnelle et collective, ce qui permettrait de percevoir les impacts de nos comportements respectifs à l'échelle nationale et à mondiale et ainsi rendre le changement plus concret dans les yeux de la population.

Ce qui reste sûr pour cet ODD, c'est l'imminence avec laquelle le PNUD doit la traiter. Effectivement, les chiffres parlent d'eux mêmes et exposent franchement le problème. Par exemple, si l'on parle de ressources alimentaires ou encore de denrées en eau potable, on sait qu'en 2050, nous pourrions atteindre les 9,6 milliards d'êtres humains sur Terre. Si nous persistons à ne pas changer nos méthodes, il faudrait alors l'équivalent de trois planètes pour produire les ressources jugées « nécessaires » ce qui n'est évidemment pas envisageable. De plus, nous gaspillons approximativement 1,3 milliard de tonnes de nourriture chaque année et il est dit qu'à l'heure actuelle, près de 2 milliards d'individus souffrent de faim et de malnutrition. De même, le secteur alimentaire et ses activités représentent près de 22 % des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Enfin, aujourd'hui, 75% des sols agricoles dans le monde sont dégradés. Pour cause, les herbicides et engrais qui polluent les sols et empêchent leur régénération puisqu'il faut jusqu'à 1000 ans pour qu'un seul centimètre du sol ne se reconstitue. De plus, de part la mondialisation, les denrées alimentaires s'exportent par voies maritimes sur des porte-conteneurs. Le transport maritime représente 2,6% des émissions globales de CO2 dans le monde avec une production annuelle d'environ 932 millions de tonnes (en 2015).

Le PNUD, en accélérant l'ODD 12, invite les Etats à accompagner leur producteurs et consommateurs à changer leurs habitudes de consommation et/ou de production. Ainsi, il interpelle sur la gestion durable et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. Il encourage aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec la réduction de moitié des déchets alimentaires par habitants. Il questionne sur la réduction des déchets par prévention, réduction, recyclage et/ou réutilisation. Il aspire à ce que chaque individu puisse

accéder à l'ensemble des connaissances sur le développement durable (open data déjà lancé). Il demande une gestion plus écologique des produits chimiques et des déchets. Et enfin, il encourage une aide pour les pays en développement.

Pour conclure, par l'urgence avec laquelle doit agir la Commission du PNUD, nous vous invitons à vous interroger et à creuser les pistes suivantes :

- Comment préserver nos ressources naturelles quand le nombre de consommateurs s'accroît ?
- Comment produire/consommer plus tout en produisant/consommant mieux ?
- Comment éliminer les polluants et autres déchets toxiques de la Terre ?
- Comment consommer seulement par l'intermédiaire de circuits circulaires ?
- Comment faire d'un problème individuel, un problème impliquant le monde ?

Pistes de réflexions :

Consommation:

- Favoriser la consommation en circuit court.
- Renforcer la consommation responsable en multipliant les informations relatives aux produits et en sensibilisant les citoyens.
- Favoriser les innovations tournées vers une alimentation saine durable.

Production:

- Développer une économie circulaire de la production alimentaire
 - Encourager à l'international les initiatives d'appui à l'entrepreneuriat social et aux petits producteurs, à la mise en place de programmes d'économie solidaire par les entreprises qui travaillent dans la production agro-industrielle.
- Renforcer la production responsable du champ à la transformation.

Sitographie:

Site des Nations Unies sur les ODD (page de l'ODD 12, comportant des faits chiffrés, des objectifs et des cibles).

- <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production/>

Site officiel du PNUD (page de l'ODD 12, introduction au problème que doit relever le PNUD en rapport avec l'ODD 12, objectifs et exemples d'actions à améliorer).

-<https://www.undp.org/fr/sustainable-development-goals#responsible-consumption-and-production>

Site de l'Insee (page de l'ODD 12, données sur d'éventuelles pistes de réflexions)

-<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4997335?sommaire=2654964#documentation>

Pdf sur l'ODD 12 (les objectifs et leur imminence et pistes de réflexions)

-https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/wp-content/uploads/sites/4/2016/10/Why_it_matters_Goal_12_French.pdf

N'hésitez pas à nous joindre si vous avez des questions, par notre mail :
pnud.nusab2023@gmail.com

En nous réjouissant de collaborer avec vous, et vous témoignant de l'expression de notre plus grande considération,

Myriam Bendris

Présidente de la Commission

Ella Britan

Diane Brun-Aulas

Vices-présidente de la commission